

STATISTIQUE DE L'INSTRUCTION, ILE DU PRINCE-EDOUARD,
 1892.—Fin.

ÉCOLES.	Nombre d'élèves.	Nombre des instituteurs.	Garçons	Filles.	Total des élèves.	Présence moyenne.
<i>Totaux.</i>						
Ecoles primaires.....	387	387	8,654	7,569	16,223	9,002
“ modèles (graduées)...	30	60	1,315	1,046	2,361	1,473
“ supérieures.....	14	36	847	718	1,565	982
“ pub.de Charlottetown et Summerside.....	6	40	1,179	841	2,020	1,529
Grand total	437	523	11,995	10,174	22,169	12,986

1430. Le système de l'instruction publique des Territoires du Nord-Ouest, est sous le contrôle (dans les limites de ses attributions) d'un conseil d'instruction publique, composé d'un comité exécutif (4) et de quatre membres nommés sans le vote.

1431. Un district scolaire ne peut, au moment de son érection, excéder une superficie de 25 milles carrés ; il ne peut contenir moins de 4 chefs de famille ou une population scolaire de moins de 10, i.e. des enfants entre les âges de 5 et 20 ans.

1432. Aucune instruction religieuse n'est donnée dans aucune école publique avant 3 heures de l'après-midi ; à ce temps une telle instruction, si cela est permis par les commissaires, peut être donnée, les parents ayant le privilège de retirer leurs enfants à cette heure, s'ils le désirent.

1433. Les chiffres suivants indiquent quels progrès ont été faits ces années dernières :—

	Nombre d'écoles.	Instituteurs.	Elèves.
30 juin 1887	111	125	3,144
30 septembre 1892	249	295	6,170